



Certified General
Accountants
Comptables généraux
accrédités

Association des comptables
généraux accrédités
du Canada

800-1188 W. Georgia Street
Vancouver (C.-B.)
Canada V6E 4A2

Tél. : 604 669-3555
Télec. : 604 689-5845
www.cga-canada.org

Le 6 mars 2008

Monsieur Greg Shields, CA
Directeur, Normes de vérification et de certification
L'Institut Canadien des Comptables Agréés
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2

Transmis par courriel à : ed.assurancestds@cica.ca

Objet : Préface des normes canadiennes de contrôle qualité, d'audit et d'examen, et d'autres missions d'assurance et services connexes, janvier 2008

Monsieur,

L'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada) a examiné l'exposé-sondage mentionné en objet, qui propose de publier une nouvelle Préface des normes canadiennes de contrôle qualité, d'audit et d'examen, et d'autres missions d'assurance et services connexes dans le *Manuel de l'ICCA – Certification*. En plus de remplacer certains textes, cette nouvelle préface vise à faciliter la compréhension de l'étendue et de l'autorité des prises de position publiées par le CNVC. Nous présentons les commentaires suivants :

Commentaires généraux

1. L'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada) fait depuis longtemps la promotion de l'adoption de normes internationales; nous sommes donc heureux de constater que le CNVC met en œuvre cette stratégie.
2. Nous sommes essentiellement d'accord avec l'exposé-sondage et sommes d'avis qu'il clarifie de façon considérable les diverses sources et la nature des différentes normes canadiennes d'assurance et d'examen et des normes connexes. La préface expose de façon raisonnable les responsabilités d'un praticien à l'égard de ces normes et intègre le rôle continu du jugement professionnel.
3. Nous approuvons le principe selon lequel l'étendue du nouveau *Manuel* devrait être définie, comme le fait la préface, de manière large – de façon à inclure notamment les audits d'états financiers et d'autres informations financières, les missions d'examen et les services connexes.
4. Nous appuyons le regroupement des textes en question dans une même préface qui remplacera les quatre préfaces figurant actuellement dans le *Manuel*.

5. Nous sommes particulièrement heureux de constater que l'exposé-sondage souligne (en le présentant dans un paragraphe distinct) le fait que :

« La nature des normes canadiennes requiert l'exercice du jugement professionnel. »

Il pourrait même être nécessaire de reconnaître davantage ce fait. L'appréciation du risque d'anomalies significatives dans les états financiers et les interventions spécifiques de l'auditeur compte tenu de cette appréciation, tant en général que pour chaque assertion, ne pourront jamais se réduire à l'application mécanique d'une série de procédures. C'est même là que pourrait résider la principale difficulté de la mise en œuvre de la vérification fondée sur le risque. Les contraintes de temps et d'argent liées aux missions ainsi qu'à la formation et à l'encadrement des étudiants et des nouveaux comptables continuent d'amener de nombreux professionnels à mettre en œuvre des vérifications axées sur les procédures, par exemple en appliquant des procédures à partir d'une liste de contrôle générale plutôt qu'en fonction de l'appréciation spécifique du risque. Il est important de le souligner régulièrement.

Commentaires particuliers

1. Nous sommes heureux de constater que le CNVC adopte une préface qui ressemble à celle dont l'IAASB a assorti les *International Standards on Quality Control, Auditing, Review and Other Assurance and Related Services*.
2. Nous appuyons la correspondance entre la numérotation des NCA et celle des ISA.
3. L'approche proposée consistant à associer les prises de position du CNVC à celles de l'IAASB est utile. Elle permettra non seulement d'identifier clairement les dispositions propres au Canada (par l'ajout de la lettre M à la fin du paragraphe), mais aussi de cerner facilement les éléments auxquels l'auditeur devrait accorder une attention particulière pour pouvoir, le cas échéant, déclarer que la mission est conforme aux ISA (voir les *Critères appliqués par le CNVC pour déterminer s'il y a lieu de modifier le texte des normes ISA avant leur adoption*).
4. Nous appuyons le recours le plus étendu possible aux normes internationales et, à peu d'exceptions prévisibles près, n'appuyons pas leur modification, sauf dans la mesure où la loi l'exige.
5. Nous avons des réserves quant à l'énoncé indiquant que le CNVC envisage d'éliminer les choix prévus dans les normes ISA [voir l'Annexe 1, intitulée les *Critères appliqués par le CNVC pour déterminer s'il y a lieu de modifier le texte des normes ISA avant leur adoption*, au point 2 a)] et nous aimerions que le CNVC expose les raisons pouvant rendre une telle mesure nécessaire.
6. À la page 7, au point 4 b), on traite du remplacement des suppressions de texte d'une norme ISA par un autre texte approprié permettant d'atteindre l'objectif visé par le texte supprimé. Nous aimerions que le CNVC fournisse à cet égard une explication présentant en détail les principes sous-jacents qui guideront de telles suppressions effectuées en vue de substitutions permettant d'atteindre le même objectif.
7. À notre avis, les modifications des ISA devraient s'appuyer sur des critères stricts, qui devraient également être interprétés de manière stricte. Par exemple, les modifications dont il est question au point 3) de l'Annexe 1 devraient probablement être approuvées par une majorité claire (c.-à-d. deux tiers du Conseil).

Conclusion

La préface proposée pour les normes canadiennes de contrôle qualité, d'audit et d'examen, et d'autres services fournit des indications claires sur la nature et l'autorité du contenu du nouveau *Manuel – Certification*. Sauf pour ce qui est des critères de modification des ISA avant leur adoption, que nous trouvons trop larges, nous appuyons l'exposé-sondage.

Si le CNVC souhaite consulter CGA-Canada davantage à ce sujet, je l'invite à communiquer avec la responsable principale, Exercice en cabinet privé, Dawn McGeachy, BAccS, FCUIC, ACUIC, CGA, à dmcgeachy@cga-canada.org ou avec moi-même à rlefevre@cga-canada.org.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le vice-président, Recherche et normalisation,

[Signé à l'origine par :]

Rock Lefebvre, M.B.A., CFE, FCIS, FCGA